

Commune de St Georges de Montclard
Séance du 28 janvier 2026

Procès-verbal de la séance du 28 janvier 2026

Le 28 janvier 2026, le Conseil Municipal de Saint Georges de Montclard, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, salle des associations, sous la Présidence de M. Franck PINON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal **20 janvier 2026**

Présents : Franck PINON, Thierry MARQUES, Yannick LECATRE, Jean-Michel COUTURES, Annick AEMMER SALEMBIER, Jacques BLANPAIN, Laurent NAVARRE.

Absents : Philippe BEYNEY, Pascale GEVAERT.

Quorum atteint



Démissionnaires : Marie-Laure PASQUIER, Matthieu PASQUIER.

Secrétaire de séance : Thierry MARQUES.

ORDRE DU JOUR

- **POINTS DIVERS**

ETUDE DES DOLEANCES DE L'AGENT COMMUNAL MARTEL MARLENE

Le Maire rapporte l'ensemble de l'historique concernant les difficultés relationnelles et administratives engendrées par Mme MARTEL Marlène consécutif à ses arrêts maladie.

Le Maire rappelle que lui et la secrétaire de Mairie s'appuient sur les compétences croisées de l'ATD24 et du CDG24 dans la rédaction des fiches de paye et dans le suivi administratif de ce dossier (Urssaf, CPAM, Prévoyance...).

La commune est complètement dans le droit et la réglementation.

Toutes autres informations ne sont qu'élucubrations de la personne concernée, de son entourage et d'habitants étrangement soutenant.

POINT SUR LES ELECTIONS MUNICIPALES

Nous évaluons ensemble l'organisation technique et pratique des élections municipales prévues les 15 et 22 mars 2026.

Décision est prise d'informer les habitants du nouveau mode de scrutin par voies matérielle et numérique.

EVENEMENTS ET CHANTIERS PARTICIPATIFS A VENIR

Dans le cadre du projet « école dehors », la commune initie un nouveau chantier participatif en sollicitant parents et habitants pour continuer à ouvrir un chemin d'accès au Mont Clair qui deviendra le terrain de jeux des enfants de l'école. Date du prochain chantier samedi 31 janvier.

POINT SUR LE RPI

Le RPI de l'école des 6 se porte bien. Les effectifs sont stables et la qualité d'enseignement est reconnue par toutes les parties prenantes.

Un travail est en cours autour du PEDT (Projet Educatif de Territoire) dont le Maire de Saint-Georges-de-Montclard a pris le pilotage. Ce travail accompli avec toutes les forces vives éducatives du territoire permet de dessiner les contours d'un projet ayant du sens pour les enfants et les familles.

Deux projets sont à l'étude :

- Transfert de l'accueil du mercredi après-midi de Liorac à St Georges de Montclard
- L'harmonisation des cantines sur les 3 écoles

POINT SUR L'ETUDE DES CHEMINS COMMUNAUX

La période électorale actuelle autorise le conseil municipal à différer au printemps, la mise en œuvre du projet de vente de chemins communaux.

Avec sagesse, le conseil décide donc que ce travail bien avancé sera poursuivi par le nouveau conseil municipal à l'issue des élections municipales de mars prochain.

Séance close à 20h

FAIT A ST GEORGES DE MONTCLARD,
Le 29 Janvier 2026
Le Maire,

